

FRANCE Quartiers libres

Une maison d'accueil à Paris
des journalistes fuyant leur pays.

— Par Lucas Chedeville (texte et photos)

Hicham, journaliste marocain, accueilli depuis un an à la Maison des journalistes.

A

ttendez, je vais ouvrir la fenêtre, ça sent trop la cigarette, désolé». Hicham, trentenaire aux fines lunettes, originaire du Maroc, nous accueille dans sa chambre, un soir d'automne, au deuxième et dernier étage de la Maison des journalistes.

Un lit, une penderie, un petit bureau avec un PC et une pile de journaux. La salle de bains, qu'il partage avec son voisin Mandian, un Béninois, se trouve sur le palier. «Ça me va très bien!, sourit Hicham. On a de la chance, à l'étage du dessous, ils sont beaucoup plus nombreux». Le journaliste est arrivé en France il y a un peu plus d'un an, fuyant les menaces dans son pays: «Depuis de nombreuses années, je travaillais avec des ONG sur la question de la liberté de la presse au Maroc ainsi que pour des journaux d'investigation». Ses travaux ont provoqué l'ire du Royaume: «On m'a accusé d'adultère, dans un pays où c'est encore interdit. Un soir, dix agents de police ont défoncé ma porte, m'ont frappé et l'un d'eux a filmé la scène. C'était juste un motif pour se débarrasser de moi», estime-t-il. Hicham restera dix mois emprisonné à Salé, à quelques kilomètres de Rabat, la capitale. «C'était dur. La prison était surpeuplée, j'ai subi des violences physiques. C'est à ce moment-là que j'ai pris la décision de partir du pays, simplement pour être en sécurité». Quelques mois ...



...

après sa sortie de prison, Hicham profite d'un voyage à l'été 2016 en Pologne avec une association de journalistes d'investigation pour prendre la tangente et venir en France. Quelques semaines après son arrivée, il prend ses quartiers à la Maison des journalistes, une association qui a ouvert ses portes en 2002, à l'initiative de Danièle Obayon, journaliste à France Info, et de Philippe Spinau, réalisateur.

Un séjour moyen de huit mois

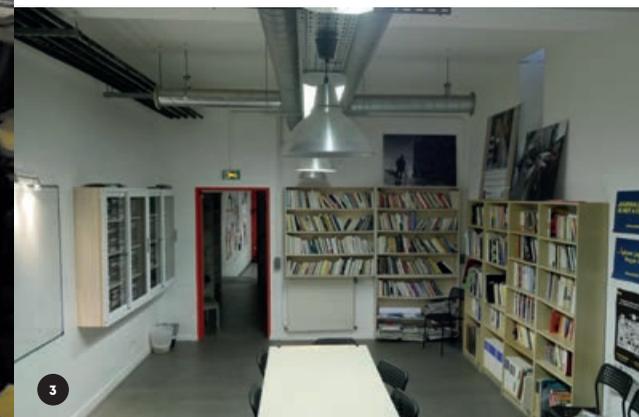
Comme Hicham, 13 autres journalistes ont trouvé refuge dans les locaux de l'association. Assise derrière son bureau, Darline Cothière, la directrice de l'établissement égraine les nationalités des résidents présents : « Des Syriens, surtout. D'autres viennent de Mauritanie, de Turquie, du Maroc, du Rwanda... Depuis la création de l'association, nous avons accueilli plus de 375 journalistes en provenance de 65 pays », précise-t-elle. Au début, elle recevait ses résidents dans un pavillon de Bobigny (Seine-Saint-Denis), avant de se voir allouer des locaux plus grands par la mairie de Paris, dans une ancienne usine de brosses, du XV^e arrondissement. L'espace permet de créer 14 chambres, une cuisine et une salle de travail dotée d'une impressionnante bibliothèque avec des ouvrages dans toutes les langues, hérités d'anciens résidents.

L'association offre un toit aux journalistes et se targue également de les aider dans les démarches : accompagnement dans la demande d'asile, recherche d'un logement pérenne, cours de français. « En moyenne, nos résidents restent huit mois. Nous avons forcément plus de demandes que de places disponibles », poursuit Darline Cothière. Et pour avoir le droit de bénéficier du soutien de la Maison, « il faut, bien sûr, justifier de sa qualité de journaliste, et que la personne soit réellement menacée. Nous prenons beaucoup de temps pour étudier les dossiers ». L'aspect

éducatif fait aussi partie du projet : « Depuis plusieurs années, nous avons mis en place le programme Renvoyé Spécial, en partenariat avec le ministère de l'Éducation et Presstalis. C'est une nécessité nationale ». Plusieurs fois par mois, des reporters exilés de la Maison des journalistes se rendent dans des lycées pour raconter leur itinéraire, témoigner de la situation dans leur pays, s'exprimer sur la liberté de la presse... « Depuis quelques temps, nous intervenons également devant des mineurs placés sous contrôle judiciaire avec le ministère de la Justice et celui de la Culture », termine la patronne des lieux avant de filer à un rendez-vous. D'après les derniers chiffres publiés en 2015, 52 % des ressources proviennent de médias et organisations partenaires. Sur chaque porte de chambre, le nom du « sponsor » est affiché. Hicham dort dans celle de Radio France - Mediapart. Il sourit : « C'est une fierté pour moi de loger dans une chambre portant ces noms ».

Le retour à l'antenne du grognon

La question la plus complexe pour tout journaliste en exil est la poursuite de son métier dans un pays étranger, où la presse traverse une crise. Ancien résident de la Maison, Soro Solo a réussi à se faire une place dans le paysage médiatique français. Animateur et producteur d'une émission hebdomadaire sur France Inter, « L'Afrique en Solo », il parle de ce qu'il aime : la musique et l'Afrique. Attablé à la cafétéria de la Maison de la Radio, l'homme d'une cinquantaine d'années le reconnaît « Ça a été plus facile pour moi que pour d'autres, mais je m'en suis également donné les moyens ». Avant d'être obligé de fuir son pays, la Côte d'Ivoire au début des années 2000, Souleymane Coulibaly de son vrai nom, est



1. La salle commune.
2. Hicham devant son ordinateur dans sa chambre.
3. La bibliothèque.

une voix connue de la radio nationale. Après des études en France, il anime dans son pays natal différentes émissions, dont une matinale et lance une chronique, « Le grognon ». Il cherche les failles des services publics et privés, met à nu corruption et abus de pouvoir. « En 1991, j'ai transformé cette chronique en émission à part entière. Les gens m'appelaient directement et racontaient leurs mésaventures avec les services de l'État. Je leur donnais

« NOUS AVONS ACCUEILLI PLUS DE 375 JOURNALISTES DE 65 PAYS ».

des éléments de droit et de protestation, afin qu'ils soient moins vulnérables », détaille-t-il.

Dans un pays où la radio tient une place essentielle – son émission rassemblait régulièrement plus de 10 millions d'auditeurs – Souleymane s'attire les foudres du pouvoir en place. « On plaçait des noms sur la place publique. C'était vécu par beaucoup comme une humiliation. Je n'avais donc pas beaucoup d'amis dans les administrations. J'étais applaudi des quatre mains par la population, et haï par les politiques ». En 2002, lorsque le nord du pays se révolte contre le président Laurent Gbagbo, la situation politique se tend. Des escadrons de la mort

sillonner la Côte d'Ivoire et Soro Solo échappe à quelques minutes près à une tentative d'assassinat. « Ça a été le signal pour moi de partir », raconte-t-il, encore ému. Il se cache quelques mois à Abidjan, et s'envole vers la France pour trouver refuge à

la Maison des journalistes. « C'était encore à Bobigny à l'époque et il n'y avait que sept chambres. J'y suis resté six mois. Ce fut un soutien inestimable ». À son départ de la Maison des journalistes, Soro va habiter chez des amis parisiens. Ses nombreux contacts dans le monde de la presse créés lors de précédents voyages en France lui permettent de vivoter. Et en 2006, il lance sa première émission sur France Inter, retournant à ses premiers amours, la radio.

Il reproche à certains anciens compagnons d'exil « d'attendre que ça leur tombe du ciel. Ils ne se bougeaient pas et se plaignaient que l'association ne leur trouve pas de travail. Ce n'est pas son rôle ! Il y a Pôle Emploi pour ça ! Je trouve l'association parfois trop passive à cet égard ».

Darline Cothière le reconnaît « Il est difficile de retrouver un emploi par la suite.

Nous essayons de les mettre en relation avec des rédactions. Il existe également un site Internet, L'Œil de l'exilé, sur lequel nos résidents peuvent s'exprimer, écrire sur leur pays d'origine ». Mais beaucoup changent tout simplement de voie, fatigués de ne rien trouver.

— L.C.

1 - La loi Bloche, de novembre 2016, insère l'article 2bis dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse : « tout journaliste [...] a le droit de refuser toute pression, de refuser de divulguer ses sources et de refuser de signer un article, une émission, une partie d'émission ou une contribution dont la forme ou le contenu auraient été modifiés à son insu ou contre sa volonté ».